

BRÈVES DE TONIN

19 novembre 2021

LA GENÈSE : Fin octobre la société SPIE, mandataire de ORANGE, dépose un dossier d'information mairie(DIM) relatif à un projet d'érection d'une antenne-relais— Du 4 au 26 novembre ce dossier est soumis à l'appréciation du public par le biais d'une consultation publique—Le 5 novembre le chargé de mission demande au maire son avis sur le projet..

Ci-dessous la réponse qui lui fut faite, et la suite que celle-ci a générée.

« Bonjour Monsieur,

Comme suite à votre courriel du 5 novembre je vous fais part de ma position à l'égard du projet en objet. *[NDLR : projet d'installation d'une antenne relais mobile]*

Lors de votre intervention en mairie vous me dites avoir constaté un nombre assez élevé d'opposants au projet.

Ce constat est en effet amplement confirmé par les résultats de la consultation publique que j'ai organisée du 4 au 26 octobre.

Ce premier élément témoigne sans ambiguïté d'un déficit d'acceptabilité sociale.

Il convient toutefois de préciser le fond de ce refus.

Le public dans sa grande majorité n'est pas opposé à une installation susceptible d'améliorer les liaisons sur la commune, mais juge en revanche que l'emplacement sollicité n'est pas du tout pertinent.

1-D'abord et avant tout parce qu'il dénature le caractère naturel et agricole du site. (le projet est implanté en zone A du PLU)

2-Ensuite parce que sa situation centrale au milieu du cœur de village impacte négativement le charme et l'attrait, avec l'effet induit de dévaloriser le tissu immobilier et patrimonial (Voir objectifs fixés par le PADD/PLU communal en 2012)

3-Enfin en raison de sa très relative performance en matière de couverture du territoire.

C'est pourquoi :

- après avoir pris en compte les conclusions de la commission "ad hoc" chargée de conduire la consultation publique,

- après avoir pris l'avis du conseil municipal,

J'émet un AVIS DÉFAVORABLE à l'implantation de l'antenne relais mobile.

Avec mes remerciements pour votre sollicitude.

Bien cordialement

A Saint Antonin du var, le 12 novembre 2021
Serge Baldecchi—Maire

SUITE DONNÉE PAR LA SOCIÉTÉ

La société SPIE, mandataire de ORANGE pour la réalisation du projet a pris en compte l'avis défavorable exprimé dans le message ci-dessus et a dépêché une nouvelle négociatrice, avec mission de rechercher une alternative foncière plus socialement acceptable.

Cette personne, que j'ai reçue cet après-midi, a exprimé le vœu de faire une nouvelle reconnaissance sur la zone des Tayettes, secteur que nous avons déjà proposé, parce que jugé plus pertinent et surtout moins impactant au plan visuel et environnemental, mais qui n'avait pas été retenu. A suivre...

Bien qu'aucun document officiel ne m'ait été adressé, la négociatrice m'a sans ambages affirmé que le projet initial était abandonné. Acceptons en l'augure, avec la réserve qui s'impose en l'absence d'engagement officiellement formulé. Notons toutefois qu'à ce jour aucune demande d'autorisation d'urbanisme n'a été déposée en mairie.

Comme toujours, vous serez régulièrement informés des évolutions majeures de ce dossier.